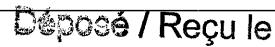


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge





হাৰ ব্ৰাক্তিকৈ বাৰ ক্ৰীচাৰাকী de l'entreprise france, sisme de Bruxelles

N° d'entreprise : 0717 898 384

Dénomination

(en entier): rudar

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue Gaucheret 135, 1030 Schaerbeek

Objet de l'acte : Demission Gerant - Cession de parts

Procès-verbal de l'assemblée générale du 31/03/2019

L'assemblée Générale extraordinaire du 31 mars 2019 se tient au siège social sous la présidence de Mr. POYRAZ Ramazan

Tous les membres sont présents ou représentés.

ORDRE DU JOUR

1. Cession de parts sociales et démission du poste de gérant

Première résolution : l'assemblée accepte la cession de 25 parts sociales de Monsieur TASPINAR Selman à Monsieur POYRAZ Ramazan. L'assemblée accepte également la démission du poste de gérant de Monsieur TASPINAR Selman à partir du 31 mars 2019.

In fine : Aucun autre point n'étant soulevé au poste des divers, l'assemblée générale se termine, le procèsverbal est dressé et signé par les présents.

POYRAZ Ramzan

TASPINAR Selman

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).